TEA : Technicien(ne) entrepreneur en agriculture

Certification homologuée de niveau IV
Titre appartenant à l'Union des MFR



RNCP37612

Objectif de la formation

Former des acteurs du développement horticole (maraîchage, arboriculture, pépinière **OU** viticulture).
Approfondir et structurer son projet professionnel.
Découvrir par l'immersion en milieu professionnel, la réalité technique et financière du quotidien de travail de l'entreprise agricole.

Contenu de la formation

Bloc de compétence n°1 : Conduire un atelier de production agricole dans une perspective de durabilité

- Préparer ses interventions sur l'entreprise agricole
- Assurer la mise en œuvre
- Suivre et évaluer la conduite technique

Bloc de compétences n°2 : Piloter et développer un atelier de production ou de transformation agricole

- Concevoir le système de production
- Mettre en oeuvre une stratégie de commercialisation et de distribution
- Participer à la promotion de son activité agricole
- Assurer la gestion administrative et économique

Bloc de compétences n°3 : Gérer et développer l'entreprise agricole en lien avec les acteurs du territoire l'atelier agricole

- Organiser le travail et gérer les relations humaines au sein de l'entreprise agricole
- Réaliser le bilan économique, financier, social et environnemental de l'entreprise
- Développer son entreprise agricole et intégrer son territoire

Déroulement et modalités de la formation

Alternance entre le milieu professionnels et séquences de formation à la MFR
De septembre à Juin.
Type d'entreprise d'accueil : Arboriculture, maraîchage, pépinière, exploitation viticole

Modalités d'évaluation

Combinaison entre des épreuves ponctuelles terminales et des épreuves évaluées par contrôles en cours de formation
Les 3 blocs de compétences peuvent être validés séparément

Débouchés et Passerelles

Les métiers :
Responsable d'exploitation agricole
Exploitant agricole individuel ou sociétaire
Salarié qualifié d'exploitation agricole (maraîcher, arboriculteur, pépiniériste, Viticulteur, chef de culture..) pour seconder ou remplacer le chef d'exploitation
Salarié dans le services liés aux exploitations (services de remplacement, groupement d'employeurs..)
Poursuite d'étude possible (si validation des 3 blocs)
BTSA agricole
Certificat de spécialisation divers

Prérequis et publics concernés :

Etre titulaire d'un diplôme de niveau III (CAP)

Avoir un projet professionnel en lien avec le milieu agriole
Formation continue : (cycle en 1 an) Tout public ayant un projet professionnel en lien avec le milieu agricole

Modalité d'accès :

Entretien de motivation et de positionnement pour évaluer le projet du candidat et son expérience

Durée : 10 mois soit 1295h/an en formation continue

Contact :

MFR le Grand Mas
930 chemin du Grand Mas - 30700, UZES
04.66.22.18.26
mfr.uzes@mfr.asso.fr